

Le 28 février 2018

Monsieur Mathieu Casavant  
Elagage M.C.  
9140, boulevard Lacordaire  
Saint-Léonard (Québec) H1R 2B3

Direction régionale de la Mauricie  
et du Centre-du-Québec  
Bureau 200  
1055, boulevard des Forges  
Trois-Rivières (Québec) G8Z 4J9  
Tél. : 819 372-3434  
ou 1 800 267-7810  
Télec. : 819 372-3255

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : 2270828561

**Objet : Réponse à une demande de validation de conformité – Santé et sécurité du travail**

Monsieur,

Pour faire suite à votre demande, sur la foi des renseignements qui nous ont été fournis et après analyse du dossier, nous vous confirmons qu'en date du 28 février 2018, votre entreprise est **conforme** à l'égard des obligations suivantes envers la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) :

- transmettre la déclaration des salaires assurables versés;
- transmettre le ou les bordereaux de paiement selon les modalités prévues;
- effectuer les versements périodiques selon les modalités prévues;
- payer la cotisation due ou respecter une entente de paiement, advenant la présence d'une cotisation due.

À noter que la présente lettre ne dégage pas un donneur d'ouvrage quant au paiement de la cotisation relative à la santé et à la sécurité du travail due par un entrepreneur, et ce, en vertu de l'article 316 de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles. Seule une attestation de conformité, demandée à la fin des travaux, est valable à cet égard.

Nous vous invitons à communiquer avec nous au **1 844 838-0808** si vous avez besoin de renseignements supplémentaires à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le centre de conformité et de vérification  
des employeurs